

FONDATION ATD QUART MONDE
MOUVEMENT ATD QUART MONDE
VOLONTARIAT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE TERRE ET HOMME DE DEMAIN
MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE NOISY
ATD QUART MONDE LA RÉUNION
TRAVAILLER ET APPRENDRE ENSEMBLE
ASSOCIATION ANDRE MICARD

Siège Social : 63 rue Beaumarchais
93100 MONTREUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES COMBINES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

FONDATION ATD QUART MONDE
MOUVEMENT ATD QUART MONDE
VOLONTARIAT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE TERRE ET HOMME DE DEMAIN
MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE NOISY
ATD QUART MONDE LA RÉUNION
TRAVAILLER ET APPRENDRE ENSEMBLE
ASSOCIATION ANDRE MICARD

Siège Social : 63 rue Beaumarchais
93100 MONTREUIL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES COMBINÉS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes combinés ATD QUART MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine des entités combinées à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le Groupe Associatif ATD Quart Monde, nous avons vérifié que les traitements comptables des legs, donations et assurances-vie sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Vérification des documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes combinés.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés

Il appartient à la Direction de l'entité combinante d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la Direction de l'entité combinante d'évaluer la capacité du Groupe Associatif ATD Quart Monde à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes combinés ont été arrêtés par l'entité combinante.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du Groupe Associatif ATD Quart Monde.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

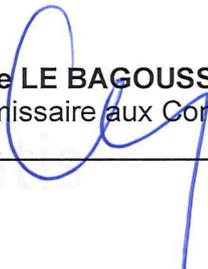
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du groupe associatif à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

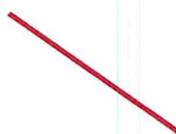
Fait à Fontenay-sous-Bois, le 14 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes
LEO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,


Cécile LE BAGOUSSE
Commissaire aux Comptes



COMPTES ANNUELS



BILAN COMBINE 2021

ACTIF	2021	2020
Immobilisations en valeur nette	17 661 769	19 675 962
Avances, dépôts et cautionnements	54 880	55 586
Stocks	41 509	58 634
Subventions à recevoir	1 640 289	1 577 318
Comptes courants associations ATD (actif)	16 432	0
Autres débiteurs	1 813 734	927 721
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	709 614	650 465
Valeurs mobilières de placement	19 502 903	18 136 938
Trésorerie	9 485 661	9 586 785
TOTAL	50 926 791	50 669 410

PASSIF	2021	2020
Fonds propres et réserves	42 020 156	39 485 615
Résultat de l'exercice	1 035 439	2 534 542
Subventions d'investissements	371 731	265 819
Provisions règlementées	176 929	176 929
Fonds dédiés	3 894 644	4 405 978
Provisions pour risques	57 115	92 171
Emprunts et concours bancaires	51 638	59 724
Comptes courants associations ATD (passif)	40 302	149 409
Dettes à court terme d'exploitation	1 457 461	1 662 870
Produits constatés d'avance	1 821 374	1 836 352
TOTAL	50 926 791	50 669 410

COMPTE DE RESULTAT COMBINE 2021

1/ CHARGES	2021	2020
Achats	1 578 158	1 030 030
Services extérieurs	1 336 352	886 021
Autres services extérieurs	1 490 348	3 020 909
Impôts et taxes	670 811	529 604
Charges de personnel	7 040 433	4 751 203
Autres charges de gestion courante	329 848	606 356
Charges financières	6 786	33 363
Subventions accordées	1 995 299	1 766 914
Charges exceptionnelles	317 613	90 443
Amortissements	1 187 326	1 205 720
Provisions pour dépréciation des stocks	63 267	63 255
Provisions pour risques et charges	0	18 251
Provisions pour dépréciation valeurs mobilières	1 228	23
Engagements à réaliser	142 347	614 609
Reversement de dons affectés et mécénat	49 890	53 523
TOTAL CHARGES	16 209 706	14 670 224
EXCEDENT DE L'EXERCICE	1 035 439	2 534 542
TOTAL	17 245 145	17 204 766

Évaluation des contributions volontaires en nature	2021	2020
Produits	0	0
Bénévolat (charges)	0	0
Prestation en nature (charges)	320 406	477 749
Dons en nature (charges)	0	0
Total	320 406	477 749

2/ PRODUITS	2021	2020
GENEROSITE DU PUBLIC	9 404 866	10 906 177
Dons collectés	6 080 911	7 208 715
- Non Affecté	4 143 734	5 348 187
- Affecté	1 937 177	1 860 527
Legs et donations	2 842 661	3 340 779
Mécénat	481 294	356 684
AUTRES DONS	0	400 274
Partage de revenus	0	400 274
VENTE ET PUBLICATIONS	421 201	356 555
Ventes services, produits, publications	421 201	356 555
ADHESIONS	200 435	221 350
Adhésions	200 435	221 350
AUTRES PRODUITS DE GESTION	353 438	217 178
Participations permanentes	29 183	75 827
Remboursement frais de personnel	53 618	10 475
Locations	0	18 426
Autres produits de gestion courante	270 637	112 450
SUBVENTIONS PUBLIQUES	4 039 404	3 613 145
Subventions publiques	4 039 404	3 613 145
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	708 825	921 256
Contributions financières d'autres organismes	708 825	921 256
PLUS-VALUES DE CESSION DE VALEURS MOBILIERES	0	0
Produits de cession de valeurs mobilières	0	0
PRODUITS FINANCIERS	15 654	18 116
Produits financiers	15 654	18 116
REPRISES SUR PROVISIONS	689 646	373 842
Reprises sur provisions dépréciation des stocks	50 552	48 391
Reprises sur provisions pour risques et charges	47 006	3 553
Reprises sur provisions financières	0	35
Reprises sur engagements à réaliser	592 088	321 863
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 302 350	0
Cessions d'immobilisations	1 302 350	0

AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	109 325	176 874
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 850	4 920
Transferts de charges	81 831	154 031
Produits sur exercices antérieurs	9 566	5 698
Subventions d'investissement rapportées au résultat	10 031	3 607
Produits exceptionnels divers	4 047	8 617
TOTAL PRODUITS	17 245 145	17 204 766
DEFICIT DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL	17 245 145	17 204 766

Évaluation des contributions volontaires en nature	2021	2020
Produits	0	0
Bénévolat (produits)	0	0
Prestation en nature (produits)	320 406	477 749
Dons en nature (produits)	0	0
Total	320 406	477 749

COMPTE DE RESULTAT COMBINE 2021

3 / SYNTHESE DU RESULTAT	2021	2020
Produits de fonctionnement	15 817 816	17 009 742
Charges de fonctionnement	15 884 079	14 546 395
Résultat de fonctionnement	-66 263	2 463 348
Produits financiers	15 654	18 150
Charges financières	8 014	33 386
Résultat financier	7 640	-15 236
Produits exceptionnels	1 411 675	176 874
Charges exceptionnelles	317 613	90 443
Résultat exceptionnel	1 094 062	86 430
Résultat de l'exercice	1 035 439	2 534 542

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	10 907 651	10 907 651	11 127 527	11 127 528
1.1 Cotisations sans contrepartie	200 435	200 435	221 350	221 350
1.2 Dons, legs et mécénat	9 404 866	9 404 866	10 906 177	10 906 178
- Dons manuels	6 080 911	6 080 911	7 208 715	7 208 715
- Legs, donations et assurances-vie	2 842 661	2 842 661	3 340 779	3 340 779
- Mécénat	481 294	481 294	356 684	356 684
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	1 302 350	1 302 350		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 608 444		2 090 253	
2.1 Cotisations avec contrepartie	353 438		217 178	
2.2 Parrainage des entreprises	0			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	0		400 274	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 255 005		1 472 801	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	4 039 404		3 613 145	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	97 558		51 979	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	592 088	333 529	321 863	194 541
TOTAL	17 245 145	11 241 180	17 204 766	11 322 069

Suite page suivante

	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	14 432 747	10 018 566	10 860 325	7 359 755
1.1 Réalisées en France	9 503 320	5 913 843	6 715 227	3 600 904
- Actions réalisées par l'organisme	8 873 122	5 283 645	5 148 448	2 342 390
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	630 198	630 198	1 566 779	1 258 514
1.2 Réalisées à l'étranger	4 929 428	4 104 723	4 145 098	3 758 851
- Actions réalisées par l'organisme	1 371 867	547 162	737 442	647 721
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	3 557 561	3 557 561	3 407 656	3 111 130
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDOS	352 840	214 655	486 056	486 056
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	231 743	214 655	371 547	371 547
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	121 097	0	114 509	114 509
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 177 409	0	1 293 370	0
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	104 140	2 953	82 490	2 116
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES	221		216	
6 - REPORTS EN FONDOS DEDIES DE L'EXERCICE	142 347	0	1 947 767	1 601 003
TOTAL	16 209 705	10 236 174	14 670 224	9 448 930
EXCEDENT OU DEFICIT	1 035 439	1 005 007	2 534 542	1 873 138

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	320 406	320 406	477 749	477 749
Bénévolat	0	0	0	0
Prestations en nature	320 406	320 406	477 749	477 749
Dons en nature	0	0	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0		0	
3 - Concours publics en nature	0		0	
Prestations en nature (concours publics)	0	0	0	0
Dons en nature (concours publics)	0	0	0	0
TOTAL	320 406	320 406	477 749	477 749
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	145 578	145 578	133 975	133 975
Réalisées en France	145 578	145 578	133 975	133 975
Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	0	0	0	0
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	174 828	174 828	343 774	343 774
TOTAL	320 406	320 406	477 749	477 749
EXCEDENT OU DEFICIT	0	0	0	0

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	10 018 566	7 359 755
1.1 Réalisées en France	5 913 843	3 600 904
- Actions réalisées par l'organisme	5 283 645	2 342 390
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	630 198	1 258 514
1.2 Réalisées à l'étranger	4 104 723	3 758 851
- Actions réalisées par l'organisme	547 162	647 721
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	3 557 561	3 111 130
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	214 655	486 056
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	214 655	371 547
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	114 509
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0	0
TOTAL DES EMPLOIS	10 233 221	7 845 810
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	2 953	2 116
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	1 601 003
	1 005 007	1 873 138
TOTAL	11 241 180	11 322 069

RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 -RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	10 907 651	11 127 528
1.1 Cotisations sans contrepartie	200 435	221 350
1.2 Dons, legs et mécénats	9 404 866	10 906 178
- Dons manuels	6 080 911	7 208 715
- Legs, donations et assurances-vie	2 842 661	3 340 779
- Mécénats	481 294	356 684
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	1 302 350	0
TOTAL DES RESSOURCES	10 907 651	11 127 528
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	333 529	194 541
TOTAL	11 241 180	11 322 069

CER (suite)

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	21 072 838	19 194 988
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	1 005 007	1 873 138
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	4 711	4 711
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	22 082 555	21 072 838

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2021	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	145 578	133 975
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	174 828	343 774
TOTAL	320 406	477 749

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2021	2020
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	320 406	477 749
Bénévolat	0	0
Prestations en nature	320 406	477 749
Dons en nature	0	0
TOTAL	320 406	477 749

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2021	2020
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 949 167	542 704
(-) Utilisation	-333 529	-194 541
Retraitement 2020	-565 885	
(+) Report	0	1 601 003
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 049 753	1 949 167

ANNEXE des comptes combinés
Groupe associatif ATD QUART MONDE
Exercice 2021

Sommaire

1.	Présentation du Groupe associatif ATD Quart Monde	13
1.1.	Positionnement général.....	13
1.2.	Organisation juridique.....	13
2.	Règles et méthodes comptables.....	14
2.1.	Comptabilité générale.....	14
2.2.	Combinaison	15
3.	Missions respectives des différentes entités et principales transactions réalisées entre elles, ces transactions étant éliminées pour élaborer les comptes combinés	16
3.1.	La Fondation ATD Quart Monde.....	16
3.2.	Volontariat International.....	16
3.3.	Le Mouvement ATD Quart Monde	17
3.4.	L'Association André Micard	18
3.5.	ATD Quart Monde – Terre et Homme de Demain.....	18
3.6.	Le Mouvement International ATD Quart Monde.....	18
3.7.	L'association ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand	18
3.8.	Travailler et Apprendre Ensemble	19
3.9.	ATD Quart Monde Réunion	19
4.	Commentaires sur les comptes combinés	20
4.1.	Événements significatifs en 2021	20
4.2.	Perspectives 2022.....	20
5.	Commentaires sur le compte d'emploi des ressources combiné.....	21
5.1.	Cadre légal.....	21
5.2.	Compte de résultat par origine et destination	21
5.3.	Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	23
5.4.	Rappel du calcul du premier montant de ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice 2020 (hors fonds dédiés)	23
5.5.	Valorisation du bénévolat et contribution en nature	24
6.	Annexes	25
A.	Immobilisations et amortissements.....	26
B.	Variation des fonds propres.....	27
C.	Variation des fonds dédiés	28
D.	Etat des créances.....	30
E.	Etat des dettes	31
F.	Comptes courants Association sœurs	32
G.	Valeurs mobilières de placement.....	33
H.	Engagements hors bilan.....	34
I.	Etat des provisions	35
J.	Legs, donations et assurances-vie	36

1. Présentation du Groupe associatif ATD Quart Monde

1.1. Positionnement général

Le Groupe ATD Quart Monde fait, depuis 1999, partie du Comité de la Charte de déontologie des organismes faisant appel à la générosité du public. Cet agrément a été renouvelé en juin 2018 pour une nouvelle période de 3 ans.

1.2. Organisation juridique

Le Groupe associatif ATD Quart Monde comprend 9 structures juridiquement autonomes :

- Fondation ATD Quart Monde,
- Mouvement ATD Quart Monde,
- Association Volontariat International ATD Quart Monde, nommée ci-dessous « Volontariat International »,
- Association André Micard,
- Association ATD Quart Monde Terre et Homme de Demain,
- Mouvement International ATD Quart Monde,
- Association ATD Quart Monde Noisy-le-Grand,
- Mouvement ATD Quart Monde Réunion,
- Association Travailler et Apprendre Ensemble, nommé aussi TAE.

En 2021, l'association André Micard intègre le périmètre des comptes combinés. Pour l'essentiel, la conséquence est que les frais de personnel qui sont supportés par cette association ne sont plus considérés comme des services extérieurs mais sont bien comptabilisés ici en charges de personnel.

2. Règles et méthodes comptables

2.1. Comptabilité générale

Les comptes annuels présentés ici sont ceux du Groupe associatif ATD QUART MONDE pour l'exercice social ayant couru du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Ils ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence et en conformité avec les dispositions prévues par les lois et réglementations françaises, ainsi qu'avec les normes édictées par le Conseil National de la Comptabilité. Ils se conforment donc au règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et au règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les principes suivants ont été respectés :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices

L'évaluation des éléments figurant tant à l'actif qu'au passif du bilan a été pratiquée par application de la méthode des coûts historiques, éventuellement corrigés de provisions et/ou d'amortissements.

Le règlement ANC n°2018-06 a été mis en application avec les comptes de l'exercice 2020. Les principaux changements sont rappelés ici :

- a) Les legs et donations qui étaient mentionnés en engagements hors bilan sont maintenant comptabilisés à la date d'entrée en application du présent règlement, en appliquant la méthode rétrospective ; tous les biens destinés à être vendus figurent dorénavant à l'actif du bilan ; la contrepartie de la comptabilisation des immobilisations et des créances est le compte de fonds reportés dans l'attente de la vente des biens.
- b) Le mécénat est maintenant présenté comme partie des ressources provenant de la générosité du public.
- c) Le compte de résultat fait l'objet d'un tableau annexe qui présente les produits par origine et les charges par destination.
- d) Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public fait l'objet d'une nouvelle présentation, complémentaire au compte de résultat par origine et destination ; il est mis en annexe à la suite de celui-ci.
- e) Les variations des fonds propres et des fonds dédiés font l'objet d'une nouvelle présentation.

Principales méthodes utilisées :

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires. La valeur des terrains est distinguée de la valeur des constructions et celles-ci sont éclatées en plusieurs composants en fonction de leur durée probable d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation.

- Créances et dettes
Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.
- Emprunts
Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).
- Dons
Les dons courants sont comptabilisés en produits dans le compte de résultat au cours de l'exercice où ils sont reçus. Les donateurs peuvent affecter leurs dons à une action particulière. Ces actions ne sont pas menées par la Fondation ATD mais par les associations sœurs soutenues par la Fondation. Les dons courants affectés par les donateurs à une action particulière sont portés euro pour euro en charges du compte de résultat afin d'être intégralement reversés aux associations menant les actions.
- Fonds dédiés et fonds reportés
Les fonds dédiés sont enregistrés au passif du bilan et correspondent à la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.
Les fonds reportés sont des nouveaux comptes introduits par le règlement ANC 2018-06. Ils suivent la même logique que les fonds dédiés pour les biens issus des legs et donations qui n'ont pas été vendus ou encaissés à la clôture de l'exercice.

2.2. Combinaison

Le présent document présente les comptes combinés du Groupe associatif ATD Quart Monde. Cette combinaison est réalisée en quatre étapes :

- Agrégation des comptes des 9 structures (liste donnée en 1.2).
- Analyse de toutes les transactions entre les structures et retraitement de celles-ci en élimination afin d'éviter une double comptabilisation de charges et de produits. Au niveau du bilan, élimination des comptes de liaisons entre structures.
- Élimination des écritures de charges et produits internes à l'association du volontariat correspondant à la péréquation de salaires effectuée par les volontaires permanents, afin d'éviter une double comptabilisation en charges des salaires nets d'une part et des indemnités d'autres part.
- Traitement analytique des éliminations afin de construire le Compte d'Emploi des Ressources (CER). Au niveau du compte d'emploi des ressources, c'est la charge dans sa destination finale qui est conservée (cf. commentaires CER pour le détail de sa construction).

3. Missions respectives des différentes entités et principales transactions réalisées entre elles, ces transactions étant éliminées pour élaborer les comptes combinés

3.1. La Fondation ATD Quart Monde

La Fondation ATD Quart Monde a pour mission de gérer ses biens mobiliers et immobiliers en garantissant la fidélité aux options de base d'ATD Quart Monde. Dans cette mission, la Fondation fait appel à la générosité du public et met à disposition des ressources, principalement au profit des associations du groupe.

La Fondation ATD Quart Monde ayant la responsabilité des **appels à la générosité du public** assume toutes les charges liées à ces appels. Elle rembourse le Mouvement ATD Quart Monde quand celui-ci engage des dépenses pour réaliser ces appels. Ainsi, **en 2021**, elle lui a remboursé **17 088 €** de frais de personnel.

La Fondation reçoit les dons issus des appels à la générosité du public et les gère selon 2 grandes catégories, les dons affectés et non affectés. Elle **reverse intégralement les dons affectés aux associations concernées** : Volontariat International reçoit les dons affectés au volontariat (**300 000 €**) ; le Mouvement ATD Quart Monde reçoit les dons affectés à l'action en France (**1 199 169 €**) ainsi que les versements de cotisations d'adhésions, de ventes de publications et de participations diverses accompagnant des dons ; le Mouvement international reçoit les dons affectés à l'action internationale (**678 826 €**) ; au même titre, TAE a reçu aussi **300 €** et Noisy-le-Grand **140 €**.

Il en est de même pour le mécénat reçu par l'intermédiaire de la Fondation : **110 300 €** ont été reversés au Mouvement ATD Quart Monde et **50 000 €** à TAE.

La Fondation ATD Quart Monde décide l'utilisation des dons non affectés en fonction des besoins et des priorités. **Elle verse des subventions de fonctionnement** aux autres structures du groupe et à d'autres structures nationales du Mouvement ATD Quart Monde présentes, en Europe et en Amérique du Nord pour soutenir leur action aux côtés des familles les plus pauvres.

La Fondation, qui dispose d'un fonds dédié à la protection des archives du Centre Joseph Wresinski et au rayonnement de la pensée du Père Joseph a versé une subvention de **42 382 €** au Mouvement International ATD Quart Monde pour des projets menés à ce titre.

La Fondation ATD Quart Monde met à disposition des associations des biens immobiliers pour mener leur action. Elle demande, dans la mesure des moyens des équipes concernées, une participation financière appelée "contribution à l'effort immobilier de la Fondation", qui a représenté au total **463 219 €** (396 606 € pour le Mouvement ATD Quart Monde, 37 295 € pour Noisy-le-Grand, 3 267 € pour TAE et 26 051 € pour ATD Réunion).

3.2. Volontariat International

L'association Volontariat International ATD Quart Monde constitue le support juridique permettant l'existence du projet original du Volontariat ATD Quart Monde.

Face à une population vivant dans la misère de génération en génération, il s'est affirmé la nécessité de créer un corps de volontaires, des personnes qui consacrent tout ou partie de leur vie à un engagement avec les populations très pauvres. Afin

de pouvoir durer de nombreuses années dans un engagement avec une grande disponibilité, il était nécessaire d'apporter à ces volontaires la sécurité d'une protection sociale et d'une rémunération permettant de vivre simplement. En l'absence dans la législation française d'un statut du volontariat de longue durée, il a été adopté un statut juridique de salarié pour la plupart des volontaires ATD Quart Monde. Ils sont donc des salariés acceptant le reversement intégral de leur salaire net dans une caisse de péréquation gérée par Volontariat International.

Cette association joue principalement les rôles suivants :

- Assurer l'animation et l'organisation de rencontres de réflexion sur l'engagement avec les plus pauvres ainsi qu'un soutien financier au développement du volontariat international dans d'autres pays,
- Effectuer la péréquation de salaires entre les volontaires ATD Quart Monde présents principalement en France et en Belgique, c'est à dire la mise en commun des salaires et revenus des volontaires puis la redistribution sous forme d'indemnités mensuelles et aides au paiement des charges de logement ou d'impôts sur le revenu.
- Le Mouvement ATD Quart Monde, l'association ATD Quart Monde Noisy-le-Grand et TAE sont employeurs de volontaires. Ces structures versent donc les salaires nets des volontaires qu'ils emploient à Volontariat International qui effectue la péréquation.

Dans le périmètre de ces comptes combinés, cette péréquation représente un montant de **1 805 356 €**.

Cette année, le soutien de l'engagement de volontaires en France et dans le monde n'a pas fait l'objet d'une subvention complémentaire de la part de l'association Volontariat International.

3.3. Le Mouvement ATD Quart Monde

Le Mouvement ATD Quart Monde gère principalement l'action menée en France et il est employeur des volontaires menant des projets pilotes sur le territoire français, soit environ **170** volontaires permanents.

Le Mouvement ATD Quart Monde a reçu de la Fondation une subvention de fonctionnement s'élevant à **1 390 000 €**.

Le Mouvement ATD Quart Monde met à disposition de Volontariat International du personnel qui assure le suivi des missions, la gestion administrative et l'aide à la réinsertion des volontaires de solidarité internationale. Ce travail a fait l'objet d'un remboursement de Volontariat International pour un montant de **109 839 €**.

Le Mouvement ATD Quart Monde apporte également son soutien aux autres associations par la mise à disposition de volontaires. A ce titre, il a facturé des frais de personnel au centre de promotion familiale de Noisy-le-Grand pour un montant de **68 412 €**, au Mouvement ATD Quart Monde **1 219 670 €**, à TAE **24 290 €** et à ATD Quart Monde Réunion **15 299 €**.

Il gère aussi les Editions Quart Monde et a facturé de la librairie à Noisy-le-Grand (**117 €**) et le Mouvement International (**5957 €**).

3.4. L'Association André Micard

Les salariés, travaillant pour le Mouvement ATD Quart Monde sans avoir un engagement de volontaires, sont recrutés par l'association André Micard qui les met à disposition. A ce titre, l'association a facturé des frais de personnel au Mouvement ATD Quart Monde pour un montant de **1 128 298 €**, à la Fondation ATD Quart Monde pour **221 546 €**, au Volontariat International pour **27 735 €** et en fin au Mouvement International pour **606 167 €**.

3.5. ATD Quart Monde – Terre et Homme de Demain

L'association **Terre et Homme de Demain** était l'organisme d'envoi des volontaires de solidarité internationale. C'est maintenant le rôle du Mouvement International qui en poursuit ses activités.

Terre et Homme de Demain n'a effectué aucune opération avec les autres entités du groupe.

3.6. Le Mouvement International ATD Quart Monde

Le Mouvement International ATD Quart Monde a pour rôle de s'engager au sein des instances internationales, notamment l'ONU, afin que les plus pauvres ne soient pas oubliés au niveau mondial et puissent être entendus. Il anime le Mouvement dans le monde, en organise les réunions internationales. Il a la charge du Centre Joseph Wresinski, situé à Baillet-en-France, qui se consacre à la conservation des archives du Mouvement, à leur accessibilité et au rayonnement de la pensée du Père Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement. Il fournit un soutien financier et administratif aux équipes engagées hors de l'Europe et de l'Amérique du Nord. Il envoie aussi des volontaires permanents dans ces équipes.

En France, les équipes du Mouvement International sont accueillies sur les sites de Méry-sur-Oise, Pierrelaye et Baillet, qui constituent ce que le Mouvement appelle le « Centre international ».

Pour l'ensemble de ces missions et en supporter les charges, le Mouvement International a reçu de la Fondation une subvention de **2 700 000 €**.

Le Mouvement International a remboursé au Volontariat International des indemnités de réinstallation des volontaires de retour de l'étranger s'élevant à **11 100 €**.

La Fondation ATD Quart Monde a remboursé au Mouvement International des frais de mise à disposition de locaux ou logements s'élevant à **27 382 €**. Le Mouvement ATD Quart Monde a remboursé au même titre le Mouvement International un montant de **22 839 €**.

3.7. L'association ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand

L'association ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand est un centre de promotion familiale où l'action de promotion familiale, sociale et culturelle vise à permettre à des familles vivant dans l'extrême pauvreté de passer d'une situation de non-droit à une reconquête de l'ensemble de leurs droits fondamentaux et à l'exercice de leurs responsabilités familiales et sociales.

Il n'y a pas eu cette année de reversement au Volontariat International.

3.8. Travailler et Apprendre Ensemble

Travailler et Apprendre Ensemble est un projet pilote destiné à inventer de nouvelles manières de travailler et d'apprendre ensemble, en associant des personnes en situation de grande exclusion et d'autres travailleurs de tous milieux.

TAE a reçu de la Fondation une subvention de fonctionnement de **30 000 €**.

Il a fourni du matériel informatique au Mouvement ATD Quart Monde (**24 490 €**) et au Mouvement International (**18 335 €**).

Il a apporté des prestations (bâtiment, ménage, entretien) à ATD Quart Monde Noisy-le-Grand pour un total de **25 848 €** et au Mouvement ATD Quart Monde pour **16 696 €**.

3.9. ATD Quart Monde Réunion

ATD Quart Monde Réunion est l'association qui porte l'action d'ATD Quart Monde à La Réunion. Elle a reçu de la Fondation une subvention de fonctionnement s'élevant à **62 000 €**.

4. Commentaires sur les comptes combinés

Les comptes combinés se caractérisent par les éléments suivants :

Total du Bilan	50 926 791 €
Total du compte de résultat (produits)	17 245 145 €
Dont résultat de l'exercice (excédent)	1 035 439 €

L'exercice, de durée de 12 mois, recouvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

4.1. Événements significatifs en 2021

La crise sanitaire, toujours en cours en 2021, n'a pas eu d'impact négatif sur le patrimoine, la situation financière et le résultat du groupe associatif ATD Quart Monde

4.2. Perspectives 2022

A la date d'arrêté des comptes, le CA de la Fondation ATD Quart Monde n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité du groupe associatif à poursuivre ses missions.

Il n'est donc pas à relever d'événements postérieurs à la clôture ayant une incidence sur les présents comptes annuels.

Des explications plus détaillées sont fournies par le rapport de gestion.

5. Commentaires sur le compte d'emploi des ressources combiné

5.1. Cadre légal

Le compte d'emploi des ressources (CER) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 a été réalisé en application de l'arrêté du 26 décembre 2018 portant homologation du règlement comptable ANC 2018-06.

Les règles d'établissement du compte d'emploi des ressources ont été arrêtées par le conseil d'administration de la Fondation ATD Quart Monde du 24 mars 2010 et approuvées par l'organe décisionnel de chaque entité participant aux comptes combinés. Elles ont été mises à jour par le conseil d'administration de la Fondation ATD Quart Monde du 16 juin 2015 et du 3 décembre 2020 pour sa mise en conformité avec le règlement ANC 2018-06.

5.2. Compte de résultat par origine et destination

A. Ressources

Les produits du compte de résultat sont ventilés sans aucun retraitement dans les rubriques de produits du compte de résultat par origine et destination :

1) Produits liés à la générosité du public :

- Cotisations sans contrepartie
- Dons manuels
- Legs, donations et assurances-vie
- Mécénat : participations, contributions et subventions apportées par les acteurs du monde économique (entreprises, fondations d'entreprise...)

2) Produits non liés à la générosité du public :

- Adhésions
- Vente (produits et services, publications, ...)
- Contributions financières d'autres organismes
- Participations diverses, remboursements et solde de la péréquation des salaires
- Loyers encaissés
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers (revenus des placements et produits sur cessions de valeurs mobilières)
- Cessions d'immobilisations
- Autres produits exceptionnels

3) Subventions et autres concours publics

- Toutes les subventions. La dotation globale versée au CHRS de Noisy le Grand est intégré aux subventions.

4) Reprises sur provisions et dépréciations

5) Utilisations des fonds dédiés antérieurs

B. Emplois

1) Missions sociales

Les missions sociales d'ATD Quart Monde s'organisent selon 4 axes complémentaires qui lui permettent de mener une action globale contre la misère et pour la construction d'une société où chacun est respecté dans son égale dignité et a sa place pleine et entière :

- l'action au niveau national et international avec des personnes, familles, communautés très pauvres, quel que soit son domaine, ainsi que le travail d'évaluation, de programmation et de coordination de ces actions ;
- le travail de représentation publique de ces populations auprès de toutes instances locales, nationales et internationales ;
- les travaux d'étude et de recherche, l'effort de formation permettant de mieux connaître qui sont les plus pauvres et d'agir ensemble ;
- les actions de mobilisation civique et d'information de l'ensemble des citoyens pour que les choses changent.

Les missions sociales sont ventilées ici selon qu'elles sont réalisées en France ou à l'étranger, les emplois étant comptabilisés selon l'utilisation finale de chacune des associations. On distingue ensuite les actions réalisées directement et les versements effectués à d'autres organismes agissant en France ou à l'étranger.

2) Frais de recherche de fonds

Frais d'appel à la générosité du public:

Seule la Fondation ATD Quart Monde recueille les fonds issus de la générosité du public.

Les frais de collecte incluent notamment des coûts d'imprimerie, de courrier et de traitement liés à l'appel et à la collecte : coût direct des appels et messages, traitement des chèques, envoi des reçus fiscaux et de la lettre annuelle aux amis donateurs.

Frais de recherche d'autres ressources : une équipe au centre national et une autre au centre international assurent la recherche de fonds privés (entreprises, fondation...) et de subventions. Elles effectuent le suivi de l'utilisation des fonds et en font les rapports aux organismes financeurs.

3) Frais de fonctionnement

Les frais de gestion comprennent le coût des équipes administration France, administration internationale et Fondation assurant les missions suivantes : centralisation du traitement comptable, gestion administrative du personnel, suivi des assurances, gestion financière et immobilière, et soutien aux personnes bénévoles portant les responsabilités ci-dessus à un niveau local, national ou hors de France ; ainsi que les coûts équivalents portés par les structures locales : ATD Quart Monde Noisy le Grand, ATD Quart Monde La Réunion et TAE (principalement frais de comptabilité et de commissariat aux comptes).

Ils comprennent aussi les charges financières (frais bancaires, intérêts d'emprunts et moins-values sur valeurs mobilières) et exceptionnelles.

4) Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations comprennent notamment :

- Les provisions pour dépréciation des valeurs mobilières dotées au titre de l'exercice. Une provision est enregistrée quand une valeur mobilière est inférieure au 31 décembre à son cours d'achat. Elle est reprise sur l'exercice suivant lorsque sa valeur est revenue à son cours d'achat.
- Les provisions pour risques divers et travaux.
- La provision pour dépréciation des stocks de livres.

5) Impôt sur les bénéfiques

Pour les activités concernées.

6) Reports en fonds dédiés de l'exercice

Ils représentent la fraction des dons ou subventions affectés reçus en 2021 et non utilisée sur l'exercice.

5.3. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Conformément au règlement ANC n° 2018-06, les produits liés à la générosité du public incluent le mécénat. Le processus d'affectation par emplois des ressources collectées auprès du public respecte les principes suivants :

- 1) Les frais d'appel à la générosité du public sont entièrement couverts par les ressources collectées auprès du public,
- 2) Les frais d'appels étant couverts, les produits de la générosité du public sont affectés prioritairement aux missions sociales en France ou à l'étranger (selon les missions des entités), en respectant les volontés exprimées par les donateurs,
- 3) Il n'est pas exclu que les frais de fonctionnement soient couverts en partie par des produits liés à la générosité du public ; ces frais de fonctionnement seront néanmoins couverts prioritairement par les autres produits « hors générosité du public ».

5.4. Rappel du calcul du premier montant de ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice 2020 (hors fonds dédiés)

Ce calcul a été rendu nécessaire par l'adoption des nouvelles règles et méthodes comptables applicables rétrospectivement.

Le montant des ressources reportées liées à la générosité du public au 31/12/2019 (hors fonds dédiés) a été obtenu par une approximation calculée, visant à estimer la part de ressources AGP non affectées et non utilisées par le passé. Il a été obtenu à la lecture du bilan au 31/12/2019 par l'addition des valeurs mobilières de placements et de la trésorerie, diminuée des fonds dédiés et des subventions d'investissements.

5.5. Valorisation du bénévolat et contribution en nature

Nous faisons le choix de ne pas valoriser monétairement le bénévolat dans les contributions volontaires en nature. Les alliés et militants sont principalement engagés dans leur travail, quartiers, familles, réseaux sociaux etc. Cet engagement citoyen n'est pas assimilable à un nombre d'heures passées dans une action, puisque c'est en quelque sorte l'engagement de toute une partie de leur vie professionnelle ou citoyenne. Le Mouvement ne dispose pas d'outil pour mesurer le temps passé par les alliés, militants et bénévoles pour leur action. L'approche du bénévolat en termes d'heures passées est en effet très décalée et non appropriée à la forme d'engagement proposée par ATD Quart Monde. Près de 11 000 membres actifs s'engagent ainsi dans le refus de la misère au quotidien, pour faire bouger la société et soutenir l'accès de tous aux droits de tous.

6. Annexes

- A. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS
- B. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
- C. VARIATION DES FONDS DEDIES
- D. CREANCES
- E. DETTES
- F. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT
- G. ENGAGEMENTS HORS BILAN
- H. PROVISIONS
- I. LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

A. Immobilisations et amortissements

Valeurs brutes des immobilisations

	A nouveau	Acquisitions	Cessions	Virements de poste à poste	Total fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	349 592	149			349 741
Terrains, Bâtiments, Constructions	32 989 360	41 357	1 786 232	438 480	31 682 967
Matériels et outillage	279 653	10 889	8 143	-18 288	264 111
Instal. Générales, aménagements	1 466 596	44 112	33 989	20 930	1 497 648
Matériels de transport	289 814	41 256	9 455		321 614
Matériels de bureau et informatique	367 200	18 364	7 981		377 584
Mobilier	40 760	2 441	7 733	475	35 942
Total immos corporelles	35 433 382	158 420	1 853 533	441 597	34 179 865
Immobilisations en cours	394 953	56 443		-441 597	9 800
Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés	1 859 449	258 600	1 010 176		1 107 873
TOTAL	38 037 377	473 612	2 863 709		35 647 280

Amortissements des immobilisations

	A nouveau	Dotations	Reprises	Virements de poste à poste	Total fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	324 148	12 758			336 905
Terrains, Bâtiments, Constructions	15 972 522	1 071 079	1 497 511		15 546 090
Matériels et outillage	251 794	7 311	8 143		250 962
Instal. Générales, aménagements	1 264 135	52 980	19 622		1 297 493
Matériels de transport	246 526	13 921	24 951		235 496
Matériels de bureau et informatique	263 302	28 234	6 502		285 033
Mobilier	38 989	1 044	6 501		33 532
Total immos corporelles	18 037 267	1 174 568	1 563 229		17 648 606
Immobilisations en cours					
Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés					
TOTAL	18 361 415	1 187 326	1 563 229		17 985 511

B. Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DU RESULTAT 2020		Régularisation		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSUMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	MONTANT		MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT		MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	
Fonds propres sans droit de reprise	13 536 992		0	0	0	0	0	0	0	0	13 536 992	
Fonds propres avec droit de reprise	204 125		0	0	0	0	0	0	0	0	204 125	
Ecart de réévaluation	0										0	
Réserves	18 584 876		2 581	0	0	0	0	0	0	0	18 587 457	
Report à nouveau	7 159 621		2 531 961	0	0	0	0	0	0	0	9 691 582	
Excédent ou déficit de l'exercice	2 534 542		-2 534 542	0	0	0	1 067 477	0	32 038	0	1 035 439	
Dotations consommables	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Subventions d'investissement	265 819				0	0	129 143		23 231		371 731	
Provisions réglementées	176 929				0	0	0		0		176 929	
TOTAL	42 462 905		0	0	0	0	1 196 620		55 269		43 604 256	

C. Variation des fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		REPORTS (DOTATIONS)		UTILISATIONS		TRANSFERTS		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
					Montant global	Dont remboursements			Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense aux cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation										
MI Haïti - AFD pour Haïti	45 834				45 834				0	
MI AFD - AFD Penser-Agir-Plaider	104 000	12 884							116 884	
MI C Mutuel	14 000				14 000				0	
MI Rencontre 2021 - FDVA	1 000				1 000				0	
MI Afrique - Fondation Joseph Wresinski	10 000				10 000				0	
Noisy Activités sociales	8 212								8 212	
ATD Rennes - Formation	460				460				0	
ATD Versailles - Agglo/commune	911								911	
ATD Occitanie - DGRJCS	3 344				3 344				0	
ATD La Bise - Arc en Ciel	15 000				15 000				0	
ATD Dole - Cget	8 000				8 000				0	
ATD - Yvelines	1 300				1 300				0	
ATD - Osee	63 339	35 000			98 339				0	
ATD - Carmel de Lisieux	37 000								37 000	
ATD - FDJ-CIPES	20 000				20 000				0	
ATD Enfance - Fonds Depardieu	5 000				5 000				0	
ATD - Migen-CIPES	20 000				20 000				0	
TAE - Grand Paris / Grand Est	8 000				8 000				0	
TAE - Contrat de ville Est Ensemble		4 000							4 000	
TAE - Bourse Ordis - Pref 93	30 000				30 000				0	
TAE - Prefect 93 CDV		7 000							7 000	
TAE - DRFIP Bourse aux ordi		96 000							96 000	

Variation des fonds dédiés (suite)

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE		REPORTS (DOTATIONS)		UTILISATIONS		TRANSFERTS		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
					Montant global	Dont remboursements			Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense aux cours des deux derniers exercices
Contributions financières d'autres organismes										
ATD - Occitanie / Dons privés			14 463						14 463	
ATD - Fond EDF / Atelier cuivre itinérant			8 000						8 000	
Noisy - Secours Urgent Logement France	4 000								4 000	4 000
TAE - SAINT GOBAIN	24 075				4 850				19 225	
TAE - ANACT	5 000				5 000				0	
TAE - FAPE EDF	12 102				3 432				8 670	
Noisy - Fondation Truffaut	5 000								5 000	5 000
Ressources liées à la générosité du public										
FON - CIJW Baillet	582 403				42 382				540 021	
FON - Dons du Volontariat	267 815				166 422				101 393	
FON - EMA	532 477				124 725				407 752	
Noisy - Dons manuels affectés	587								587	587
FONDS REPORTES LIES AUX LEGS OU DONATIONS										
FON (Fondation ATD QM)	2 577 120		1 297 556		1 359 149				2 515 527	
Total	4 405 978		1 474 904		1 986 237	0	0		3 894 644	47 498

D. Etat des créances

Créances cumulées	Montant brut	Degré de liquidité de l'actif	
		à moins d'1 an	à plus d'1 an
Avances et prêts	4 549	0	4 549
Cautions	51 361	51 361	0
Participations et créances rattachées	168		
Dépréciations des immobilisations financières	-1 198		
Avances, dépôts et cautionnements	54 880	50 331	4 549
Subventions à recevoir	1 640 289	1 640 289	0
Comptes courants associations sœurs	16 432	16 432	0
Produits à recevoir	593 968	593 968	0
Charges constatées d'avance	115 647	115 647	0
Produits à recevoir et charges d'avances	709 614	709 614	0
Fournisseurs débiteurs	13 468	13 468	0
Débiteurs divers	53 775	53 775	0
Créances reçues par legs ou donations	1 407 654	1 407 654	0
Personnel débiteur (42)	1 210	1 210	0
Org. Sociaux & à payer à l'Etat	69 481	69 481	0
Clients	307 766	307 766	0
Dépréciation de compte de tiers	-39 620	-39 620	0
Autres créances	1 813 734	1 813 734	0
Total	4 235 980	4 231 431	4 549

E. Etat des dettes

Dettes	montant	Degré d'exigibilité		
		- d'un an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts	51 638	21 374	17 293	12 970
			-	
Associations sœurs	40 302	40 302	-	
Dettes à court terme	1 457 461	1 457 461		
Dépôts et cautions	946	946	-	
Clients et comptes rattachés	2 841	2 841		
Fournisseurs	331 050	331 050	-	
Frais de Personnel à payer	383 672	383 672	-	
Etat	42 508	42 508	-	
Créditeurs divers	177 357	177 357	-	
Charges à payer	51 393	51 393	-	
Dettes fiscales et sociales	467 695	467 695	-	
Produits constatés d'avance	1 821 374	1 821 374	-	
TOTAL	3 370 775	2 976 600	17 293	12 970

F. Comptes courants Association sœurs

Associations	Noisy		TAE		ATD		Total	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Volontariat								
Mvt ATD QM								
Terre et Homme								
Fondation								
Noisy								
Mvt International			800				800	
La Réunion					15 632		15 632	
TAE		40 302						40 302
Total	-	40 302			15 632	-	16 432	40 302

G. Valeurs mobilières de placement

		Valeur initiale des placements	Provisions cumulées	Valeur nette comptable	Valeur Boursière
Fondation	ATD fonds	12 702 095		12 702 095	16 284 897
	Contrats de capitalisation	3 500 000		3 500 000	3 595 340
	Autres	501		501	503
Volontariat	ATD fonds	3 162 193	2 044	3 160 149	3 602 442
	Autres	5 503	130	5 373	5 373
Noisy	ATD fonds				
	Autres	134 784		134 784	134 784
Total	ATD Fonds	15 864 289	2 044	15 862 245	19 887 339
	Contrats de capitalisation	3 500 000	0	3 500 000	3 595 340
	Total Autres	140 787	130	140 658	140 660
	Total	19 505 076	2 174	19 502 903	23 623 339

Quand la valeur boursière à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable, aucune plus value n'est comptabilisée.

Plus-values latentes	
Fondation	3 678 144
Volontariat	442 293
Total	4 120 436

H. Engagements hors bilan

Engagements reçus

Les legs acceptés et non encore soldés sont désormais comptabilisés dans les comptes à l'exception de ceux qui concernent des assurances vies

Legs en Assurances Vies

Stock au 31/12/2021 : 47 556 €

Engagements donnés

Retraite des personnels : 133 252 €

- Mvt France

Salariés volontaires : 114 667 €

Salariés solidaires : 7 254 €

Pers. Ass. A. Micard : 11 331 €

I. Etat des provisions

Nature des provisions / associations		A l'ouverture de l'exercice	Reprises	Dotations	A la clôture de l'exercice
Provisions pour dépréciation des stocks					
Mouvement ATD Quart Monde		50 552	50 552	63 267	63 267
Total		50 552	50 552	63 267	63 267
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers					
Mouvement ATD Quart Monde		11 950	11 950		0
Noisy	Usagers et comptes rattachés	32 132			32 132
Noisy	Dépréciation des autres comptes débiteurs	111			111
TAE		7 377			7 377
Total		51 570	11 950	0	39 620
Provisions pour dépréciation des immobilisations					
Noisy : provisions pour dépréciation immo financières		0		1 198	1 198
Total		0	0	1 198	1 198
Provisions réglementées					
Noisy		176 929			176 929
Total		176 929	0	0	176 929
Provisions pour risques et charges					
Mouvement ATD Quart Monde		34 282	16 282		18 000
Noisy		57 889	18 774		39 115
TAE		0			0
Total		92 171	35 056	0	57 115
SOUS-TOTAL		371 222	97 558	64 465	338 129
Provisions pour dépréciation des valeurs mobilières					
Fondation		0			0
Volontariat		2 144		30	2 174
Total		2 144	0	30	2 174
TOTAL		373 366	97 558	64 495	340 303

J. Legs, donations et assurances-vie

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	1 408 872,12
Biens, dettes et provisions provenant de legs ou donations	1 393 325,89
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	989 046,06
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	1 359 149,11

CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 010 176,33
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	1 297 556,13

SOLDE	2 842 660,72
--------------	---------------------